

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 23 mai 2003 à 20 heures

Présents : Bernard Vougnon, Claude Crance, Jérôme Gayet, Pascale Dard, Jean-Luc Guillaume, Colette Henriet, Daniel Moine, Philippe Tisserand.

Absent excusé : Dominique Jacob (procuration à Claude Crance).

Absent pour arrêt maladie : Michel Ruedin.
L'ensemble du conseil lui souhaite un prompt rétablissement.

Secrétaire de séance : Jean-Luc Guillaume.

Informations

* Centre incendie et secours :

Le capitaine Christophe Fournerot, habitant du lotissement Saint Jean, a été nommé responsable du centre opérationnel incendie et secours (SDIS).

* La poste :

La direction de la Poste du Doubs propose une réunion avec les élus du département pour une réflexion sur l'accessibilité aux services de la Poste.
Le 5 juin 2003 de 18 à 20 h à la Chambre de Commerce.

* Accueil des gens du voyage :

La CAGB, qui a compétence dans ce domaine, propose une réunion de réflexion pour le secteur nord-ouest afin d'examiner les possibilités de création d'une aire d'accueil. Le 2 juin 2003 à 18 h 30 en mairie de Pouilley-les-Vignes.

* Vide grenier APE :

Les parents d'élèves, par courrier, remercient tous ceux qui ont participé et aidé à la réussite du vide grenier du 11 mai 2003 à Audeux.

* SICA :

La fête de la musique du canton d'Audeux se déroulera le 20 juin 2003 à partir de 20 h à Pirey.

Les groupes peuvent s'inscrire auprès de Delphine Robert (animatrice) et Laurent Silvant (directeur de l'école de musique du canton d'Audeux).

*** Pistes cyclables :**

La GAGB sollicite un bureau d'étude pour envisager le développement d'un schéma directeur pour pistes cyclables. Une rencontre pour notre secteur aura lieu le mardi 3 juin à 17 h en mairie de Pelousey.

*** Plan de circulation :**

Elaboration d'un arrêté pour la mise en place d'un plan de circulation secteur Saint Jean, Bois de Chauenne et rue du Château d'eau :

- Mise en sens unique de la rue du Château d'eau ; la sortie sur la RD 8 sera donc interdite, sera seule tolérée la circulation dans les deux sens pour les riverains jusqu'à 20 m de la RD 8.
- Mise en place d'une limitation de vitesse à 30 km/h pour tout ce secteur.

*** Lotissement des Bois de Chauenne :**

Un point a été fait entre le Maire et la DDE : le dossier devra être ré-instruit suite aux modifications apportées par rapport au projet initial (haies supprimées aux niveau des trottoirs et aire de jeux).

*** SIVOM :**

Pascale Dard fait un compte-rendu de la réunion du Sivom du 2 mai 2003 :

- Fonctionnement du centre aéré du mercredi :

Pour des raisons de souplesse envers les familles, l'inscription à quatre mercredi minimum par trimestre avait été mise en place. La diminution de la fréquentation a été très importante. Suite à cette réunion avec Mélanie Chevalier, directrice du centre de loisirs, le mercredi est maintenu pour le dernier trimestre.

- Préparation du contrat "temps libre" :

Réflexion sur la restauration scolaire, l'intégration de la halte-garderie au Sivom, l'intégration de toutes les tranches d'âge de 0 à 16 ans, et sur le CLSH des trois semaines des vacances d'été.

*** GAEC Vigne Rochet :**

Le bâtiment agricole servant au stockage du fourrage étant d'un volume supérieur à 2 880 m³, il a fait l'objet d'une déclaration d'installation classée en préfecture. Ce type de bâtiment nécessite une information sur les risques spécifiques liés au contenu de ce même bâtiment.

Dans ce cadre, un test de débit sur la conduite d'eau potable de Chauenne sera réalisé sur le secteur avant d'envisager de renforcer la défense incendie.

*** Rénovation du petit patrimoine et chantier d'insertion :**

Une consultation des "Chantiers d'insertion" en vue de la rénovation de deux réservoirs et du bac de la fontaine à été réalisée :

Premier chantier : réfection du réservoir se situant derrière la maison Magnin-Feysot René, comprenant déboisement et réfection de l'édifice, pour un devis main d'œuvre de 3 640 € et un coût estimatif des matériaux de 2 776 € TTC.

Deuxième chantier : réfection du réservoir le long de la RD 8 au niveau de la bascule pour un devis main d'œuvre de 1 560 € et un coût estimatif des matériaux de 1 067 € TTC.

Troisième chantier : reprise du bac de la fontaine se situant vers la maison De Mollans pour un devis main d'œuvre de 1 300 € et 386 € de matériaux.

Mur du cimetière : pas de devis reçu pour l'instant.

Subventionnement possible du Département et de la Région pour ces opérations, en fonction du coût total des chantiers. Une consultation est en cours pour plus de précisions.

*** Subvention des bacs de tri :**

La mairie a reçu la notification de subvention pour l'achat des bacs de tri :

Au départ, l'ADEME et le Conseil général subventionnaient à 50% l'achat des bacs de tri (sur le montant HT) ; le retour de subvention devait être de 2 112 €.

Le retour est aujourd'hui de 1 167 € se décomposant comme suit: 506 € pour l'ADEME et 661 € pour le Conseil général.

Coût total achat des bacs tri	5 053,00 €
Vente des bacs aux habitants	2 438,00 € *
Bacs en réserve	300,00 €
Subvention	1 167,00 €
Coût supplémentaire pour la commune	1 148,00 €

* prix calculé avec une subvention de 50%

*** CAGB :**

La CAGB a lancé une étude pour la prise en charge éventuelle de la compétence collecte des OM. Cette étude fera le point sur l'existant au niveau des différentes communes, étudiera les conséquences sociales du projet et fera un comparatif tarifaire sur les différentes formules.

*** TGV :**

Une réunion de la mission TGV a eu lieu entre les maires d'Emagny, Moncley et Chaucenne et les responsables opérationnels de RFF, Pierre Laglaire et Laurent Mazzuchelli pour notre tronçon. Les études suivent leur cours et techniquement le projet pourrait démarrer en 2006. La phase d'avant projet détaillé durera jusqu'en 2004, la fin du chantier pourrait être en 2010/2011. Etait présent un expert foncier de RFF. A l'heure actuelle, RFF ne souhaite pas accélérer l'acquisition des terrains concernés par le fuseau. Le contenu technique de cette réunion ne présage en rien du devenir du tracé. Le débat parlementaire prévu en

juin sur la capacité de notre pays à développer notre réseau ferroviaire déterminera certainement les projets prioritaires.

*** Mise en valeur :**

Un chantier de taille de la haie, entre la maison "De Mollans" et le centre de vie, est proposé par un groupe de femmes : le 29 mai 2003 à partir de 8 h 30.

*** Certification de la forêt :**

Philippe Tisserand présente un compte rendu de la journée du 15 mai 2003 avec l'ONF :

- Visite des zones sinistrées lors des dernières tempêtes dans le secteur des Grands Bugnoz : cette zone a été reboisée par des chênes. Il semblerait aujourd'hui que la régénération naturelle fonctionne mieux.
- Certification de la forêt : cette certification sera un label de qualité pour la vente des bois auprès de la filière.

*** Chantier Grande Rue :**

Finition des raccords émulsion - enrobé par l'entreprise Climent.

*** Chantier amélioration de l'eau :**

Les systèmes de traitement par UV fonctionnent depuis le début de la semaine. L'équipement de la zone de captage est terminé. Reste à mettre en service le déshumidificateur. Les peintures sol et mur sont en cours, ainsi que le nettoyage des abords.

Deux lignes téléphoniques sont prévues pour le pilotage des équipements entre le château d'eau, la zone de captage et un poste minitel en mairie permettant la surveillance et les différents relevés. La remontée des alertes en cas d'incident se fera vers un téléphone portable.

Il restera à faire l'opération annuelle de vidange du château d'eau ainsi qu'une purge totale du réseau.

*** SYDED :**

Le syndicat d'électrification a été consulté pour l'enfouissement de réseaux secs et harmonisation de l'éclairage public.

Première tranche : carrefour des Varennes vers abribus pour un coût estimé de 76 000 €, qui correspond au maximum subventionnable.

Deuxième tranche : abribus vers rue des Sapins (quelques problèmes techniques restent à approfondir).

*** Travaux d'assainissement :**

Sollicitation du concours de la DDA pour des travaux d'assainissement au lieu-dit "Les Essarts". Devis estimatif des travaux 20 000 € HT.

Délibération pour confier la mission à la DDA pour 1 650 € HT.

Vote pour à l'unanimité.

*** Délibération pour le devis collecte et transport des OM et monstres :**

Le devis de l'entreprise Stehly pour l'année 2003 s'établit comme suit :

- OM collecte et transport	7 725,25 €
- Monstres	1 003,21 €

Le taux de TVA sur ces deux postes est de 5,5%.

Vote pour à l'unanimité.

*** Contrat de Mlle Perret (directrice de la halte-garderie) :**

Renouvellement du contrat mensuellement, le conseil municipal autorise le Maire à signer les contrats de travail.

Vote pour à l'unanimité.

*** Contrat de Mme Charvet (CEC : contrat emploi consolidé) :**

Renouvellement du contrat qui arrive à échéance le 31 août 2003, n'ayant pas d'information sur les modifications éventuelles de ce type de contrat. Le Maire souhaite renouveler le contrat pour faire réagir la Direction du travail.

Vote pour à l'unanimité.

*** Demande de remboursement suite à non occupation de la salle polyvalente :**

M et Mme Mourgeon, qui avaient loué la salle pour le 20 avril 2003 demandent le remboursement de la location suite à un accident familial grave (l'accident s'est produit le 2 avril 2003).

Le règlement de location prévoit le remboursement en cas de force majeure même si le délai est inférieur à huit semaines.

Le conseil municipal donne, à titre exceptionnel, une suite favorable.

Vote pour à l'unanimité.

*** Investissement:**

Passage en investissement sur le budget eau de la peinture achetée pour la réfection de la salle de captage et château d'eau pour un montant de 441,54 € TTC.

Vote pour à l'unanimité.

*** Régularisation :**

Remboursement à M. Amiot, bénévole du fleurissement, de l'achat d'une protection pour massifs, suite à dégradation par une personne indélicat (montant de 24,50 €).

Vote pour à l'unanimité.

*** Investissement:**

Inscription en investissement au budget principal au programme "matériels" :

- d'un appareil de sonorisation pour environ 1 000 €.
- d'équipements pour la halte-garderie pour 455 €.
- d'équipement pour la bibliothèque pour 468 €.
- de panneaux de signalisation pour 544 €.

Vote pour à l'unanimité.

*** Régularisation:**

Refacturation d'une borne compteur à la société STD sans TVA.

- Le coût d'acquisition était de 300,84 € TTC. La nouvelle facture sera de 251,54 € HT.

Vote pour à l'unanimité.

*** Syndicat intercantonal des bouilleurs de cru récoltants de fruits d'Audeux, Quingey et Boussières :**

Ce syndicat a notamment pour but la remise en valeur du patrimoine fruitier de la région, la commune propose de soutenir le projet avec une subvention de 100 €.

Vote pour à l'unanimité.

*** Déviation de Pouilley-les-Vignes :**

La commune a déjà attiré l'attention sur l'imperméabilisation des surfaces et sur le drainage des terrains du bassin amont de la Lanterne, qui impliquent une accélération de l'écoulement des eaux avec une aggravation des crues. Les principales réalisations récentes concernées sont l'autoroute A 36, le collège Pompidou, la grande surface Super U, l'usine Bourbon, l'urbanisation du secteur en général, le drainage des terres agricoles. Le projet de déviation de Pouilley-les-Vignes risque évidemment d'aggraver cette problématique.

La commune de Chauenne souhaite vivement que des moyens soient mis en œuvre (bassins d'écrêtement de crues, parkings ou chaussées réservoirs, etc.) non seulement pour pallier l'effet négatif de la nouvelle réalisation, mais également pour diminuer l'impact des réalisations anciennes.

La commune souhaite enfin qu'un soin particulier soit apporté au paysage, au respect des zones humides et à la protection phonique des riverains de la déviation.

Vote pour à l'unanimité.

*** Journée de l'environnement du 7 juin 2003 :**

Le matin : portes ouvertes à la zone de captage et au château d'eau (commentaires et questions).

Après midi : sensibilisation au tri des plastiques, puis opération village propre avec les enfants et les parents.